

Outarville, le 1er juillet 2021

Le Maire d'OUTARVILLE

À

Mesdames, Messieurs,  
Membres du Conseil Municipal

Madame, Monsieur,

Je vous prie de bien vouloir assister à la séance de conseil municipal qui aura lieu le :

**Mardi 6 juillet 2021**

**A 18h30**

**A la salle des fêtes d'Outarville**

Comptant sur votre présence,

Je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur le Conseiller Municipal, l'expression de ma considération distinguée.

Le Maire,

M. Michel CHAMBRIN



*Pendant cette période d'état d'urgence sanitaire, se référer à la loi 2020-290 du 23 mars 2020 d'urgence pour faire face à l'épidémie de covid-19 ainsi qu'à l'ordonnance 2020-562 du 13 mai 2020 et au décret 2020-571 du 14 mai 2020.*

## **ORDRE DU JOUR**

### **I – Délibérations**

#### **Administration/Travaux**

1. Délibération pour la convention d'occupation du domaine public – passage canalisation d'eaux de lagunage du Bois Pussin aux Bassins de Brandelon pour la sucrerie de Pithiviers le Vieil.
2. Montant de la redevance d'occupation du domaine public par les ouvrages des réseaux publics de transport et de distribution d'électricité
3. Montant au titre de 2021 la redevance d'occupation du domaine public par les ouvrages de distribution de gaz.

### **Décisions**

- 2021-16 : Virement de crédit du chapitre 022 Dépenses imprévues au chapitre 65 « autres charges de gestion courante » pour le versement des subventions aux associations.
- 2021-17 : Travaux d'aménagement de sécurité routière dans la traversée du hameau d'Acquebouille (RD97).
- 2021-18 : Acquisition de mobilier de bureau pour la mairie.
- 2021-19 : Acquisition d'un panneau de signalisation routière, bloc parking cadenas ; vitrine d'affichage.
- 2021-20 : Virement de crédit du chapitre 022 Dépenses imprévues au chapitre 65 « autres charges de gestion courante » pour les dépenses de créances admises en non-valeur et créances éteintes. Budget service des eaux.
- 2021-21 : Virement de crédit du chapitre 022 Dépenses imprévues au chapitre 65 « autres charges de gestion courante » pour les dépenses de créances admises en non-valeur et créances éteintes. Budget service assainissement.
- 2021-22 : Convention pour vérifications périodiques réglementaires des bâtiments communaux.
- 2021-23 : Acquisition de mobilier urbain – Amélioration du cadre de vie.
- 2021-24 : Conventions d'utilisation à titre gratuit de locaux communaux.

### **III -Affaires Diverses**